



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 63 (1965), p. 37-72

Bernard Boyaval

Les ostraca d'Edfa.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ?????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

LES OSTRACA D'EDFA

PAR

B. BOYAVAL

Qu'il nous soit permis, au seuil de cet article, d'exprimer notre reconnaissance à M. OCTAVE GUÉRAUD qui nous a généreusement offert de publier ces ostraca jadis copiés et annotés par lui. C'est avec joie que nous lui dédions ces lignes qui lui doivent tant.

Ces pièces sont arrivées en 1944 au Musée du Caire et y ont été enregistrées sous les numéros 86.989 à 87.046 du Journal d'Entrée.

Trouvées à Edfa au cours d'une prise de sebakh, elles forment un ensemble si homogène qu'on peut leur supposer une origine commune et penser qu'elles ont été mises à jour au même endroit ou du moins à peu de distance les unes des autres. Mais nous ne savons rien sur leur position au moment de la découverte ni sur les ruines de bâtiments antiques qui pouvaient subsister là. Le nom d'Edfa désigne une localité de Haute-Egypte située dans la province de Girgeh (district de Sohag), à six kilomètres environ de cette dernière cité, au nord du Couvent Rouge (Deir el-Ahmar). Jusqu'à présent, aucune découverte archéologique n'a attiré l'attention sur cette bourgade et on a bien du mal à grouper autour de son nom quelques références. Le site est ancien mais mal connu parce que des constructions modernes le recouvrent à peu près entièrement. Parfois la disparition d'un bâtiment récent permet de deviner ce que devaient contenir les couches inférieures du sol. Dans son article intitulé *Villes et légendes d'Égypte, V : le village d'Edfa, son passé médiéval, gréco-romain et pharaonique*, M. SERGE SAUNERON a montré que l'agglomération actuelle recouvre un site grec appelé *Ἴτος ou *Ἴτον⁽¹⁾ et un site pharaonique antérieur nommé *'Itb* et mentionné sur une liste du mammisi romain de Dendéra ainsi qu'à Edfou (v. *BIFAO*, 62, p. 42-50).

⁽¹⁾ Nous employons à dessein *Ἴτος-*Ἴτον de ce toponyme ; nous ne connaissons que précédés de l'astérisque des formes reconstituées, car aucun texte ne donne le nominatif son génitif et son datif.

Les papyrus grecs mentionnant * $\dot{\Gamma}$ τος-* $\dot{\Gamma}$ τον sont *P. Lond.* 219 (b) et 220, *P. Würzb.* 7 et *P. Gen. Inv.* 108, mais aucun ne nous fournit de renseignements précis sur cette localité. *P. Lond.* 219 (b), 1-2 (II^e siècle av. J.-C.) contient le testament d'un certain Paniskos, rédigé dans cette bourgade :

-----]θ ἐν Ἰτω τῆς Θεβαίδος ἐπὶ Ζήνωνος [ἀ]γορανόμου του
 ----τὰδε διέθετο ὑγιαίνων νοῶν καὶ φρονῶν Πανίσκος ὅς καὶ Πεπεμῖνις

P. Lond. 220, I, 17-18 (133 av. J.-C.) présente un texte mutilé et inutilisable :

-----]καιτου συν[παρ]όντος τῆ Θεο[ξένη . . . Ζ]ήνωνος του
 -----]ος τῶν ἐξ Ἰτ[ου] στρατιωτῶ[ν]ιατο διὰ του

P. Würzb. 7, 2-6 (II^e siècle av. J.-C.) est aussi peu explicite que les précédents :

[ἐ]ξ ἀνδρ[. . .
 [κ]αὶ τῶν ἄλλων[. . .
 τοῖς ἐν Ἰτῶι τετ[αγμένοις στρατιώταις . . .
 κατὰ τὰς παρ[. . .
 γράψον ἀπὸ τῆς[. . .

A ces trois textes ptolémaïques, ajoutons *P. Gen. Inv.* 108, L, 5 (milieu du III^e siècle ap. J.-C.), publié par V. MARTIN dans *Recherches de Papyrologie II*, qui nous parle des biens d'un certain Apollon ἀπὸ Ἰτου.

A ces quatre attestations, les ostraca que nous présentons en ajoutent sept autres en 23,4, 24,5, 25,4, 27,3, 40,2, 48,2 et 50,2. Par leurs dates, ils nous offrent un témoignage à peu près contemporain de ceux de Dendéra et d'Edfou et surtout, trouvés à Edfa et citant * $\dot{\Gamma}$ τος-* $\dot{\Gamma}$ τον, ils montrent que la ville arabe recouvre bien le site antique.

ÉTUDE D'ENSEMBLE

Ces ostraca sont de trois sortes :

1. Trente-trois d'entre eux présentent l'impératif aoriste *ὄς* et un personnage y invite un subordonné appelé *ὀρνιθοτρόφος* à livrer à un tiers une certaine quantité d'œufs et de volailles. Ces pièces peuvent être considérées comme des « ordres de livraison ». Ce sont 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52 et 54. On ne peut savoir si 50 en fait partie.

2. Huit autres, qui présentent la forme *ἔσχον*, sont des « reçus » par lesquels les destinataires attestent une arrivée de marchandises : 23, 24, 25, 26, 27, 40, 41 et 53. Les cinq premiers obéissent au même schéma :

1. Le destinataire se désigne au nominatif.
2. Il atteste qu'il a reçu volailles et œufs.
3. Il désigne leur expéditeur puis dénombre les pièces reçues.

40 et 41 présentent le schéma épistolaire *ὁ δεῖνα τῷ δεῖνι χαίρειν* ; 53 est très mutilé.

3. Neuf ostraca ne comportent pas de verbe qui indique la réception ou la livraison : 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 29 et 32. Ce sont des « bons de sortie » enregistrant un départ de marchandises ⁽¹⁾.

Nous avons laissé de côté 57 (liste de noms auxquels correspondent des quantités minimales de têtes de bétail) et 28, 30, 31, 55, 56 et 58 qui offrent un texte trop bref ou trop douteux.

L'examen des écritures donne des résultats fragmentaires : 1 et 2 viennent de la même main, peut-être du même vase mais ne se raccordent pas. 3 et 4, 8 et 9 viennent des mêmes mains, des mêmes vases et se raccordent. 18, 19, 20 et 22 forment un groupe. De même 35 et 36, 37 et 39. En 31, le changement d'écriture correspond à l'apparition d'un nouveau personnage : d'une écriture plus grosse, il est peut-être de la main de Hiérax (*δι' ἐμοῦ Ἱέρακ(ος)*) ; on peut en rapprocher 45, 46, 51, 52 et probablement 54 (l. 7).

*
* *
*

Hormis 53, 54 et 57 (sans date), 24 et 27 (mention d'un mois), 28, 55, 56 et 58 (inutilisables), les autres pièces portent un mois et une année.

La place en est variable ; dans les reçus, elle est généralement à la fin : 23,5, 25,7, 26,5, 40,7-8, 41,6-7. Dans les ordres de livraison, elle se déplace. Nous trouvons d'abord un lot où la date est intercalée entre le total des marchandises et le nom de celui qui a donné l'ordre de livraison : 1, 4 ; 2, 6 ; 3, 6 ; 4, 5 ; 5, 6 ; 6, 6 ; 7, 5 ; 8, 5 ; 9, 4 ; 10, 4 ; 12, 4 ; 14, 6 ; 15, 6 ; 16, 4. Dix-sept pièces portent

⁽¹⁾ Cf. CRAWFORD, *Papyri Michaelidae*, ostraca n° 63-124 : ces 62 pièces, datant de la première moitié ou du milieu du III^e siècle ap. J.-C., proviennent en bloc d'un domaine panopolitain et présentent la même alternance

d'« ordres de livraison » (63 : *Δὸς πνυμένοι περι δψονίου ἄρακος ἀρτάδας πῦ μάτια ξ*) et de « bons de sortie » sans verbe (79 : *Μεσορή ἀρτοκόπωι πνυροῦ θ ἰα*).

la date à la fin : 30, 3 ; 33, 6-7 ; 34, 4 ; 35, 8 ; 36, 7 ; 37, 4-5 ; 38, 5-6 ; 39, 4-5 ; 43, 7 ; 44, 6-7 ; 46, 5 ; 47, 5-6 ; 48, 6 ; 49, 9 ; 50, 5-6 ; 51, 7 et 52, 6. En 17, 19, 20, 21, 22 et 31, la date est en tête. Trois pièces présentent une disposition peu commune : le mois est au début et l'année à la fin (18, 29 et 32). Un cas vaut d'être noté : en 11 et 13, la souscription finale $\omega(\alpha\rho\alpha) \text{ Ἀρεμῆ}(\Phi\iota\omicron\varsigma) \text{ Φροντ}(\iota\sigma\tau\omicron\upsilon)$ a disparu à cause d'une ébréchure probablement ; on pourrait classer ces deux pièces dans le premier lot, ce qui donnerait au groupe 1-16 une parfaite homogénéité.

D'après l'écriture, nos ostraca sont de la première moitié du III^e siècle ap. J.-C., mais ne portent jamais le nom d'un souverain régnant. Leurs quantièmes d'années s'échelonnent d'1 à 8 ; comme ils ont une étroite parenté et ont été probablement trouvés ensemble, ils ne peuvent être éloignés chronologiquement les uns des autres et leurs dates doivent appartenir au même règne ou couvrir la fin d'un règne et le début du suivant.

Nous venons de remarquer l'homogénéité du groupe 1-16 ; étudiés de plus près, ces ostraca présentent plusieurs ressemblances : le destinataire est toujours l' $\delta\rho\nu\theta\omicron\tau\rho\acute{\omicron}\phi\omicron\varsigma$ ἈρεμῆΦις ; ils sont tous sauf 14 des ordres de livraison ; ils émanent tous d'un autre ἈρεμῆΦις, ἀντιγραφεύς (en 1, 5 ; 2, 7 ; 3, 7 ; 4, 6 ; 5, 8 et 6, 7-8) ou Φροντιστής (en 8, 6 ; 9, 5 ; 10, 5 ; 12, 5 ; 14, 7 ; 15, 7 et 16, 5) ; ils obéissent au même schéma :

1. L'adresse à l' $\delta\rho\nu\theta\omicron\tau\rho\acute{\omicron}\phi\omicron\varsigma$.
2. L'ordre à l'impératif.
3. La mention du motif et du destinataire.
4. La quantité à livrer.
5. Le total.
6. La date.
7. La mention du second ἈρεμῆΦις.

L'unité de composition est évidente. Or, ces ostraca s'échelonnent entre les années 1, 2 et 5. Si on les place dans cet ordre, on doit admettre une lacune inexpliquée en 3 et 4. D'autre part, celui qui donne les ordres est ἀντιγραφεύς en l'an 1 jusqu'au 9 Pachôn, Φροντιστής pendant les derniers mois de l'an 1 et l'an 2, puis redevient ἀντιγραφεύς dans les pièces de l'an 5. Il est plus satisfaisant de considérer que les pièces de l'an 5 indiquent la fin d'un règne et celles des ans 1 et 2 le début du

suisant. Ἀρεμῆφις connaît ainsi une ascension normale : en l'an 5, il est ἀντιγραφεύς, en l'an 1 du règne suivant, il l'est encore jusqu'au 9 Pachôn puis devient φροντιστής.

BGU, I, 14 (255 ap. J.-C.) confirme cette hypothèse en prouvant la supériorité du φροντιστής sur l'ἀντιγραφεύς. Les comptes d'une exploitation agricole y sont rendus par le φροντιστής Αύρηλιος Ἀπολλώνιος qui, en VI, 9-12, inscrit après lui son « aide » et ensuite seulement l'ἀντιγραφεύς :

ὄψωνίων ἑμοίως ἑμοὶ Ἀπολλωνίῳ	ς ρ κ
βοηθῶ μου	ς π
Ἀπολλωνίῳ ἀντιγραφεύς	[. .]
καμηλάταις γ[. .] . . α . [. . . .]	

On voudrait connaître la somme réservée à ce dernier. En tout cas, les deux premières lignes indiquent une gradation descendante. Les ostraca d'Edfa prouvent aussi cette supériorité puisque Hiérax, ἀντιγραφεύς en 45, 5 et 46, 2 (15 et 30 Mésorè de l'an 7) devient φροντιστής en 51, 2-3 (Pharmouthi de l'an 8) puis οἰκονόμος en 52, 1-2 (23 Mésorè de l'an 8 peut-être).

Il faut donc grouper les ostraca dans l'ordre 5, 1, 2 des quantième. Dans la première moitié du troisième siècle après Jésus-Christ, seul Elagabal possède des dates de règne qui coïncident avec cet ordre. Il est assassiné le 11 mars 222 (15 Phaménôth de l'an 5 de son règne) puis commence en Pharmouthi l'an 1 de son successeur Alexandre-Sévère. Or, le dernier ostracon de l'an 5 (4) date de Phaménôth et le premier de l'an 1 (5) de Pharmouthi. Bien sûr, on objectera que 4 a perdu le quantième de son mois et que 5 n'en a peut-être jamais eu (à moins qu'on n'y lise φαρμοῦ δ). De toute façon, ce quantième n'aurait guère d'intérêt : la nouvelle de l'assassinat d'Elagabal n'a pu parvenir en Egypte avant plusieurs jours. Celui de Phaménôth pourrait donc être postérieur au 15 sans infirmer cette hypothèse ; d'autre part, peu importe celui de Pharmouthi puisque le mois entier appartient à l'an 1 d'Alexandre-Sévère. On peut donc considérer comme certain que les ostraca 1-16 appartiennent à la dernière année d'Elagabal et aux deux premières d'Alexandre-Sévère.

Les pièces 33-54 se ressemblent aussi : hormis 40 (inutilisable), 49 (où le nom de celui qui ordonne la livraison n'est pas indiqué), les autres ostraca émanent d'Αύρηλιος Πανίσκος ou d'un de ses agents. 33, 34, 37, 38, 39, 45, 46, 47, 48,

50 (?), 51, 52 et 54 proviennent de lui (ainsi que 41 et 53 qui sont des reçus). Ses subordonnés sont *Αὐρήλιος Πετερμούθης* (36, 2-3 ; 42, 1 ; 43, 1 ; 44, 1 ; 45, 2 (?)), *Αὐρήλιος Νουμήνιος* (35, 1 ; 36, 1 ; 37, 2-3) et *Ἰέραξ* (45, 5 ; 46, 2 ; 51, 2 ; 52, 1 ; 54, 7 (?)). Sauf 49 et 53, ces documents reproduisent le schéma épistolaire *ὃ δεῖνα τῷ δεῖνι χαίρειν*, tandis que le groupe 1-16 suit l'ordre *τῷ δεῖνι παρὰ τοῦ δεῖνος*. Leur disposition est la même :

1. L'auteur de l'ordre de livraison se présente au nominatif.
2. Il désigne l'*ὀρνιθοτρόφος* chargé d'exécuter l'ordre.
3. Il lui adresse son salut et l'ordre.
4. Il lui indique le motif, le destinataire, la quantité à livrer.
5. Il termine généralement par la date.

Les pièces de ce lot qui ont gardé une date s'échelonnent entre les années 6, 7 et 8 (seul 33 date peut-être d'un an 5) et appartiennent donc au règne d'Alexandre-Sévère. Il y aurait entre la dernière du groupe 1-16 et la première du groupe 33-54, un intervalle de deux ans (les années 3 et 4 d'Alexandre-Sévère) qui pourrait expliquer les différences formelles des deux lots.

Restent les ostraca 17-32. Sauf 32 qui est probablement d'un an 5, ils appartiennent aux années 2, 3 et 4 d'Elagabal ou d'Alexandre-Sévère. Un choix est possible : 31 porte le nom d'Hiérix et date de l'an 4 ; ce personnage reparait en 45, 46, 51, 52 et 54 ; or 45 et 46 datent de l'an 7, 51 de l'an 8. On peut penser que l'an 4 de 31 appartient au même règne que 7 et 8 de 45, 46 et 51. On attribue donc plus volontiers ce lot au règne d'Alexandre-Sévère.

*
* *

Ces ostraca donnent des renseignements intéressants sur l'onomastique locale. En effet, certains anthroponymes sont des noms de terroir qui s'expliquent par des cultes régionaux. M. SERGE SAUNERON, dans l'article cité plus haut, signale l'existence d'un Horus *Ioumoutef* à Edfa. Le mastaba de Kayemré, un sarcophage du Moyen-Empire provenant de la nécropole d'Akhmîm, une inscription d'Abydos, les listes géographiques de Médinet-Habou, d'Edfou et de Dendéra l'attestent. Or, on trouve ici des noms propres (*Ὄρονμηΐσις*, *Ὄρομηΐσις*, *Ἄρονμηΐσις*, *Ἄρομηΐσις*) dans lesquels

M. SAUNERON propose de voir la transcription grecque d'*hr-iwn-mwt.f*⁽¹⁾. Le culte d'Horus explique aussi probablement que deux personnages portent le nom de Ἀρεμῆφις courant dans cette région (cf. P. COLLART, *Les papyrus grecs d'Akhmîm à la Bibliothèque Nationale de Paris* : VI, 25 ; VII, 3, 11, 20, 33 ; VIII, 11), nom que SPIEGELBERG fait remonter à *hr-mh.f* (*Ägyptische und Griechische Eigennamen aus Mumienetiketten der römischen Kaiserzeit*, p. 2*-3*, n° 16, a).

Autre cas intéressant, celui des Ἀρεμπίδης, Ἀρουπίδης et Ψεναρομπίδης. Dans une note qu'il nous a aimablement communiquée, le même auteur propose d'y voir une structure de base Hor-en-pâis, -en- étant la préposition égyptienne -n- ou -m- (« Horus de ... »). Le dernier élément du mot serait donc un toponyme. On peut penser à *hr-n-p* (Horus de Bouto), attesté dans la région d'Akhmîm, mais il est étonnant que la consonne *p*, prononcée *pé* ou *pa*, s'accompagne en grec de la diphtongue *α:*. On fait la même remarque pour *hr-n-îpw* (Horus d'Ipou). Signalons qu'on a parfois identifié *πῶις* (var., semble-t-il, *πῶις*) à *p: ihw* « l'étable », « le camp » (cf. E. OTTO, *Topographie des thebanischen Gaues*, p. 80-81) et qu'on connaît par une inscription de Karnak (P. BARGUET, *Le Temple d'Amon-Ré à Karnak*, p. 49) un Horus « *n-p: ihw* » qui serait très proche de Hor-en-pâis. Mais on ne peut localiser sûrement son culte⁽²⁾.

*
* *

Par leur nombre, ces textes constituent l'ensemble le plus riche et le plus cohérent que nous possédions sur l'élevage des poulets et ceux qui en faisaient profession. Mais s'ils nous permettent de deviner l'existence d'un système d'élevage, ils ne nous donnent de détails que sur l'aspect administratif du problème, car ce sont des pièces de comptabilité enregistrant des « entrées » et des « sorties ».

Par Diodore de Sicile (I, 74), nous savons que, dans l'antiquité, on vantait la compétence des éleveurs égyptiens ; on devine qu'ils devaient pratiquer une sorte d'incubation artificielle, mais on aurait aimé qu'il fût plus précis sur cette opération. Les papyrus ne nous apportent pas non plus beaucoup de renseignements sur les techniques de l'élevage. Leurs rédacteurs n'éprouvaient pas le besoin de décrire des opérations pour eux banales et quotidiennes.

⁽¹⁾ Cette étymologie permet d'écarter les leçons Ἀροσιμήφιος (24,4) et Ὄροσιμήφιος (25, 3-4) paléographiquement possibles.

⁽²⁾ Le papyrus grec d'Akhmîm VII, 120 (197 ap. J.-C.) atteste Σεναρεμπίαις et SB. 7071 (étiquette de momie) Ἀρεμπίδης.

Pour désigner les ouvriers chargés d'élever du bétail ou d'autres volailles que les poulets, on trouve dans les papyrus les termes suivants : pour les oies *χηνόβοσκός* et *χηνοτρόφος* (*W. Ostr.* II, 304, 3 ; *P. Oxy.* XVI, 2044, 12 ; *Stud. Pal.* III, 645, 3) ; pour les pigeons *περισίεροτρόφος* (*P. Cairo Zen.* 59.498, 2) ; pour les chevaux *ἵπποτρόφος* (*BGU*, 151, 3) ; pour les ânes *ἄνοτρόφος* (*P. Lips.* 97, VIII, 20). Mais, pour les poulets, le seul terme attesté jusqu'à présent était *ὄρνιστρούφος* (*BGU*, 725, 7 et 29) et *ὄρνιθοτρόφος* ne se présentait que dans le passage cité plus haut de Diodore. MARIA COBIANCHI (*Ricerche di ornitologia nei papiri dell'Egitto greco-romano, Aegyptus* XVI [1936], p. 141) attribuait le silence des papyrus sur ce point à l'existence d'un personnel spécialisé. On aurait confié cette tâche aux travailleurs les plus humbles parce qu'elle ne réclamait pas de compétence particulière. Or, les ostraca d'Edfa nous apportent de ce mot autant d'exemples qu'on peut en souhaiter et permettent d'affirmer que l'élevage des poules et des poulets était bel et bien confié à un personnel spécialisé comme celui des oies ou des pigeons ⁽¹⁾.

En dehors de 18, 22, 41 et 47 qui ne comportent que des livraisons d'œufs, on trouve la nomenclature suivante :

1. *τοκάς* en 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 29, 31, 32, 33, 38, 39, 42, 6 et 8, 43, 44, 45, 46, 48, 50, 51, 52, 53 (*δρακάδας*) et 54.
2. *ὄρνις τοκάς* en 3, 4 et 49.
3. *ὄρνις* en 27, 30, 35, 40 et 42.
4. *ὄρνιθιον* en 13, 36 et 37.
5. *νομάδιον* en 33, 5 et 34, 3.

Ce dernier appelle une remarque : *νομάς ὄρνις* désigne la pintade, fort appréciée à l'époque romaine, et dont l'élevage était une spécialité des paysans égyptiens. C'est elle qu'exalte Encolpe (*Satiricon* XCIII) :

« Ales Phasiacis petita Colchis
atque *Afrae volucres* placent palato
quod non sunt faciles. »

⁽¹⁾ L'élevage des poulets semble même avoir été une spécialité de cette région comme le montrent les ostraca panopolitains édités par

CRAWFORD (*Papyri Michaelidae* n° 80, 81, 82, 83) qui contiennent des ordres de livraison pour leur nourriture.

(« Le faisan qu'on va chercher en Colchide, les pintades africaines plaisent à notre palais car ce sont oiseaux rares » (trad. ERNOUÏ, Budé). Martial la décrit aussi dans la basse-cour de son ami Faustinus (*Epigrammes* III, 58, 12-16).

Le mot *νομάδιον*, non attesté dans le *Liddell-Scott*, désigne donc le pintadeau.

ÉTUDE DE DÉTAIL

A. — *Ostraca* 1-16. Les motifs des livraisons et leurs destinataires méritent quelques remarques. Volailles et œufs sont offerts *ὑπὲρ σπονδῆς* (4 et 16) *εἰς τρύγην* (11) et surtout *εἰς παράσλασιν* (1, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 13 et 14). *Σπονδή* désigne un présent, une menue gratification en nature (cf. S. EITREM, « *A few remarks on σπονδή, Σαλλός and other extra payments in papyri* », *Symbolae Osloenses*, XVII, 1937, p. 26-48). En 11, 2, la livraison a lieu *εἰς τρύγην χωρίων*, c'est-à-dire pour la vendange⁽¹⁾. *Παράσλασις*, pour désigner les visites de fonctionnaires à l'occasion desquelles les paysans offraient des présents en nature, est un peu surprenant. Mais *P. Oxy.* XVII, 2139 (n^e-m^e siècle ap. J.-C.) confirme le sens de « venue, arrivée » :

Θώνι ὀρνεῖθᾶ
 δὸς εἰς παράσλασιν
 στρατηγοῦ ὀρνεῖθ(ας) δ
 δραχμῶν δέκα. [
 5. (ἔτους) δ, Φαμεν[ώθ. .
 ω(αρά) Σπαρτ[ιάτου?

HUNT avait été frappé de l'emploi de ce mot (*o. l.*, p. 257, note 2). Les ostraca d'Edfa en fournissent dix exemples.

A trois reprises, ces ostraca offrent un texte peu clair : en 3, 2, il s'agit d'une livraison *εἰς παράσ(λασιν) τῶι ἐπιδημή(σαντι)*. On pourrait interpréter *τῶι ἐπιδημή(σαντι) ὀρνεῖθ(οτρέφωι)*, mais le verbe *ἐπιδημεῖν* ne convient guère pour un *ὀρνεοτρέφος*. Mieux vaut admettre que le rédacteur a écrit *τῶι ἐπιδημή(σαντι)* sans autre précision parce qu'il ignorait le nom et la fonction du visiteur. En 7, nous ne savons qui est *Ἄγρικόλ(ας)* (v. PAPE-BENSELER). Employé probablement au datif (constructions parallèles en 1, 3, 5, 8, 9, 10, 13 et 14), ce nom propre n'est pas attesté dans

⁽¹⁾ CRAWFORD, *Papyri Michaelidae*, n^o 115 : *Δὸς εἰς τρύγην ἀρτάβη ᾶ.*

le *Namenbuch*. En 12, seul l'A initial du nom est préservé. Il manque six à sept lettres. L'homogénéité du groupe est telle qu'on peut supposer Ἀγρικέλας, mais nous ne nous dissimulons pas l'extrême fragilité de cette hypothèse.

Les destinataires sont variés, hauts fonctionnaires de l'administration ou employés du village ; on trouve successivement :

1. Un stratège : 1, 2 ; 5, 2-3 ; 9, 2-3. Le personnage n'est pas nommé.

2. Un préfet : 10, 2-3. On pourrait faire δ'ἐπαρχος un nom propre, mais il n'y en a qu'un seul exemple (*SB*, I, 259). Est-ce le préfet d'Égypte en personne ?

3. Ἐπιχώριος ἐπισκέπτης ἀερόχου : 8, 2-3 et 14, 2-3. C'est un fonctionnaire chargé d'une de ces ἐπισκέψεις dont WILCKEN a montré le mécanisme (*Grundzüge*, p. 176 sq ; 206 sq ; 228 sq). Les variations de la crue obligeant l'administration à procéder à des inspections, les scribes dressent des listes par villages et les transmettent aux membres des commissions qui viennent vérifier sur place. C'est à cette étape du circuit administratif que 8 et 14 font allusion : Ἐπιχώριος est venu au village et on le remercie par un menu présent. En même temps que lui, les villageois récompensent les géomètres (6, 2-3) qui collaborent à l'ἐπίσκεψις.

4. Le décurion Isidorianus : 13, 3. Il est chargé de la police locale. L'abréviation ζ qui le désigne, caractérise les δεκαδάρχαι (*P. Oxy.* 64, 1-2 [IV^e siècle ap. J.-C.] : α(αρά) ζ κωμάρχαις καὶ ἐπιστάτη εἰρήνης κώμης Τήεως). Il commande probablement le poste de police voisin et on lui livre quatre poulets pour le remercier d'être venu.

Restent les pièces où le rédacteur n'a pas indiqué le motif des livraisons. Sans doute faut-il y voir aussi des gratifications destinées à remercier les clients du domaine. En 2, ordre est donné d'envoyer quatre poules au fils d'Hérakléidès. Notons la mention de Τρίφιον (cf. *SB*, 1250). C'est aujourd'hui Sohag (H. GAUTHIER, *BIFAO*, IV : *Notes géographiques sur le nome panopolite*, p. 78-79). En 15, 2-3, Pachoumétis reçoit trois poules et trente œufs pour un achat de vin : c'est probablement ὑπὲρ σπονδῆς, comme en 4, 2.

Tous ces ordres de livraison portent sur des œufs et des volailles. C'est l'usage d'en offrir en toutes circonstances ; au souverain : *P. Cairo Zen.* IV, 59.562, 16-19 (253 av. J.-C.) : [χῆν]ας σιτευτὰς ν, ὄρνεα ἄγ[ρια ὅ τι] [π]λεῖστα παντοδαπά, ὡὰ χη[ναλω]πέκκεια, χῆνεα, ὄρνιθεα, σησ[ά]μου πεπλυμένου ἀρ ι ; *P. Cairo Zen.* IV, 59.560,

4-7 (254 av. J.-C.) : [καὶ ὄ]βριθ[α]ς χ[ήν]εα καὶ ὄ[βρι]θεα κριθὰς καὶ π[υ]ροὺς ῥά[φ]α[ν]ους. A un fonctionnaire en tournée : *W. Chrest.* 411, 1-4 (225 av. J.-C.) : ἐτοιμάκαμεν (. . .) λευκομετώπους δέκα, χῆνας ἡμέρους π[έν]τε, ὄβριθας πεντήκοντα[.].
 ια χῆνες πεντήκοντα, ὄβριθες διακόσια[ι], περ[ι]στ[ρι]δεῖς ἑκατόν; *P. Cairo Zen.* II, 59.266, 4-12 (251 av. J.-C.) : ἔχει Κρότος παρόντος Φιλέου τοῦ ἐκλογιστοῦ ὄβριθας β, ὄια ὄβριθεα ι, καὶ Ζήνωνος παραχρηνομένου [[.]] ἐγ Μέμφεως, ὅτε προέπεμπε Κρίτωνα καὶ Στάχυν, ὄια ὄβριθεα ιε⁽¹⁾. A l'occasion des vendanges, c'est aussi la coutume d'offrir des *τρυγητικά* aux ouvriers : *P. Strasb.* 40, 48-50 : ἀπ[α]ντα τὰ καθ' ἔτος καὶ τὰ ἐξ ἔθους διδόμενα λεπ[ι]ὰ εἰ[.]. καὶ ἑορτικά καὶ τρυγητικά καταμ.μ. ὡν πάντων τῶν παρακεχω[ρη]θέν(των) τῶ ἐνοίκω; *BGU*, 310, 7-15 : [ὄ]μολογῶ μεμισθωμένα σοι ἐμαυτὸν(. . .) καὶ δέξασθαί με παρὰ σοῦ ὑπὲρ μισθ(οῦ)[.]. ἢ χρυσίου νομισμάτων ἐν τρίτον [. ἐξ] ἔθους μου συνηθείας καὶ τὰ τρυγητικά. 11 présente la livraison la plus importante du lot : huit poules et quatre-vingt cinq œufs. Ici le *τρυγητικόν* doit consister en un régal offert aux vendangeurs à la fin de leurs travaux.

*
* *

B. — *Ostraca 17-32*. Les ostraca de ce groupe sont brefs et leur mauvais état les rend souvent inutilisables. Trois pièces présentent un texte sommaire : 28 (une date), 30 et 31, qui indiquent une date et une petite quantité d'œufs et de volailles. 29 mentionnait (l. 2) le destinataire qu'on peut deviner grâce à 17, 19, 20 et 32, mais pas le motif. Les autres pièces signalent l'un et l'autre.

Les livraisons ont lieu *eis ἔψησιν* (17, 2 ; 18, 1 ; 19, 2 ; 20, 2 ; 22, 2) ou *ὑπὲρ σιτομετρίας* (21, 4). Ἐψησις désigne ici la table du destinataire ; cf. *P. Flor.* 334, 1-6 (II^e siècle ap. J.-C.) : Ἀπολλώνιος Πλουτίωνι τῶι φιλτάτῳ χαίρειν · ἀνοιξας τοὺς τόπους μου, προσέγεγκέ μοι εἰς ἔψησιν γάρων καὶ ὄξ[ο]ς ἐκ τοῦ Κόου καὶ ἐλαίαν.

⁽¹⁾ L'usage d'offrir des œufs s'est maintenu tard en Egypte, comme le montrent ces deux extraits de R. Pococke (*A description of the East and some other countries*, Londres, 1743, 3 vol., T. I : *Observations in Egypt*; éd. fr. 1772, I, p. 47) : « Le calme nous ayant obligé de nous arrêter à un village (dans le Delta), nous fûmes voir le gouverneur de la place qui nous offrit du café ; et lorsque nous

partîmes, il nous envoya un présent de cinquante œufs pour nous marquer le respect qu'il avait pour nous » (p. 47-48). « . . . Etant allés à Ouarden, nous fûmes faire une visite au gouverneur, lequel, après nous avoir regalé, nous envoya cent œufs et un agneau et vint ensuite nous rendre visite à cheval dans notre bateau » (Citations communiquées par M. SERGE SAUNERON).

En dehors des *σιτομέτραι* (21), les destinataires des livraisons sont des *στρατιῶται* : 17, 2 ; 19, 2 ; 20, 2 ; 29, 2 (?) ; 32, 2. Agents de police du décurion, ils ont pour mission d'intimider les récalcitrants ; cf. *P. Flor.* 137 (III^e ou IV^e siècle ap. J.-C.) et *P. Rein.* II, 115, 1-9 (261 ap. J.-C?). En 19, 2-3, le soldat est venu probablement opérer une réquisition.

Nous avons laissé de côté 23, 24, 25, 26 et 27, reçus très brefs qui n'indiquent que les noms du destinataire et de l'expéditeur, la date de la réception et les quantités reçues. Le motif des envois ne nous est pas donné et ceux-ci portent sur des quantités très modestes. Signalons toutefois, en 23, 1-2, 24, 1-2, 25, 1-2, 26, 2-3 et 27, 1-2, le curieux titre *ὀρνιθοτρόφος μητροπόλεως* qui ne semble attesté nulle part ailleurs.

*
* *

C. — *Ostraca* 33-54. *Αὐρήλιος Πανίσκος* en est le personnage le plus important. Quatorze pièces sont rédigées en son nom : 33, 34, 37, 38, 39, 41, 45, 46, 47, 48, 51, 52, 53 et 54. 41 et 53 sont des reçus, les autres des ordres de livraison. En 50, derrière *Αὐρηλ*, il y a la place de six lettres soit *Πανισκ*, abréviation qu'on retrouve en 46 et 48. Il agit aussi par personnes interposées :

1. *Ἰέραξ*, la formule étant toujours *δι' ἐμοῦ Ἰέρακ(ος)* suivie de son titre (*ἀντιγραφεύς, φροντιστής*, puis *οἰκονόμος*) : 45, 5 ; 46, 2 ; 51, 2-3 ; 54, 7.

2. *Αὐρήλιος Νουμήνιος* : 35 et 36, qui sont de la même main, peut-être la sienne. Dans les deux cas, les ordres s'adressent au même *ὀρνιθοτρόφος, Πεσόντις*, qualifié de « fils de Harémêphis » en 35, 2.

3. *Πετερμούθης* : 42, 1-2 ; 43, 1-2 ; 44, 1-2. Il est *ἀρχιγεωργὸς Αὐρηλίου Πανίσκου πρεσβυτέρου* et probablement sous les ordres de Nouménios (36, 1-3). Le mot *πρεσβύτερος* est-il une simple précision d'ordre familial? (« Aurélios Paniskos l'aîné ») ou un titre tel que *πρεσβύτερος κώμης* qui se présente parfois en abrégé? (cf. Papyrus de Philadelphie, *Textes et documents* VII : I, II, 39 (env. 103-124 ap. J.-C.) : *καὶ ἀγιωχέναι ἐξ αὐτῶν πρεσβύτερον*). Pétermouthès est illettré puisqu'au bas des trois ostraca intervient le mystérieux *Αὐρηλ(ιος) Μικκα* ou *Μικκελ* qui écrit « pour lui ».

Certains motifs sont semblables à ceux du groupe A. On trouve encore la vendange (33, 35, 43, 44, 45, 46 et 52) parfois avec des précisions sur le lieu (35) ou sur la durée des travaux (43 et 44). 49 présente un envoi de quatre poules *ὑπὲρ σπονδῆς* : il s'agit de récompenser deux marchands de vin.

Plus intéressants sont les suivants :

1. *eis Θυσίαν* (37) : les sacrifices de volailles sont fréquents ; pour l'époque ptolémaïque, v. *P. Cairo Zen.* 59.693, 1-7 (III^e siècle av. J.-C.) : *παρ' Ἀπολλοφάνους Θῦμα ἐπὶ τὸν βωμὸν ἔριφοι β, χοιρίδια β, ὄρνιθες ι, περιστέριδες ι, ὡὰ ρ* ; pour l'époque impériale, *P. Oxy.* 1143, 4-7 (sacrifices en l'honneur d'Auguste) : *Θυ]σίας καὶ σπονδὰς ὑπὲρ τοῦ Θεοῦ καὶ κυρίου Αὐτοκράτορος (δραχμαὶ) μ, ἐδαπανή(θησαν) εἰς τὸ ἱερὸν ἀλὸς (ἀρτάξαι) β [περ]ιστέριδ(ι) εἰς τὰς Θυσίας ἀνηλοῦντι (. . .) (ὄβολοὶ δύο), ἐλαίο(υ) με(τρηται) β, περισ(τέρια) ι.*

2. *eis οἶκον* (34, 38, 50) ou *οἰκίαν* (39, 48) : ces expressions désignent le maître de maison qui dirige l'exploitation⁽¹⁾. On sert souvent des volailles dans les repas : cf. *BGU*, II, 377 (VI^e-VIII^e siècle ap. J.-C.) qui comprend des listes de vivres pour plusieurs jours consécutifs : le premier jour comporte *ὄρνιθ(ια) β, περιστέρ(ια) ς, ὡ(ὰ) κ* ; le second *χοῖρ(οι) β, ὄρνιθ(ια) β, περιστέρ(ια) δ* ; le troisième *ὄρνιθ(ια) γ, περιστέρ(ια) δ* (on lit encore deux lignes plus bas : *ὄρνιθ(ια) β, περιστέρ(ια) ς*). Cf. encore *SB.* 5301 et 5302, tous deux d'époque byzantine.

3. *ὑπὲρ συνηθ(εῖας)* : 42, 4. Dans le grec postclassique, ce mot passe du sens de gratification volontaire à celui de traitement régulier (G. ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, p. 76-77, notes 2 et 3). Ici le versement a lieu *ἕως συνάρσ(εως) λόγου*, c'est-à-dire à titre d'avance (v. *P. Lips.* 97, V, 10 ; *W. Ostr.* 1135, 5 ; *P. Oxy.* 2143, 2-3).

Les destinataires sont des fonctionnaires du village ou parfois des clients du domaine et même des employés :

Comme fonctionnaires, nous trouvons encore le décurion (35, 36, 48) que 35, 4 mentionne « en tournée », probablement parce qu'il vient du poste de police voisin jusqu'au village. En 42, 7, ce sont les sitologues et les *ἐπισφραγισταί* qui sont destinataires.

49 contient l'ordre de livrer quatre poules à deux *οινέμποροι* de Lycopolis (cf. 4 et 15). Ce mot est attesté plusieurs fois : *P. Strasb.* 1, 3 ; *P. Oxy.* 43, B, III, 28 ; 1055, 2 ; *P. Grenf.* II, 61, 13. Enfin en 43, 4, 44, 3 et 45, 2, le destinataire est un *κηπουρός*. 43 et 44 l'appellent *Καλλίμαχος* et il semble qu'il s'agisse encore de

⁽¹⁾ *Papyri Michaelidae*, ostraca n° 110, 111, 112 et 113 qui concernent aussi des livraisons *eis οἰκίαν*.

lui en 45. Dans les deux premiers documents, il est qualifié de *κηπ(ουρὸς) ε (ἀρουρῶν)*. Doit-on comprendre «gardien, surveillant de cinq aroures»? (Pour l'abréviation *κηπ*, v. *P. Amh.* 127, 19 et 34 ; *P. Flor.* 388, VI, 55)⁽¹⁾.

*
* *

Nous terminerons en signalant un fait curieux qui résulte de la comparaison de 43 et de 44 : les deux ostraca ont le même auteur (Pétermouthès), le même destinataire (Kallimachos) et le même motif (la vendange). 43 ordonne la livraison de deux poules et vingt œufs pour deux jours de vendange ; 44, écrit deux jours après, y ajoute le supplément d'une poule et dix œufs parce que la vendange a duré trois jours au lieu de deux ; une poule et dix œufs paraissent donc la rémunération quotidienne de Kallimachos et, de fait, on observe cette proportion 1:10 ou ses multiples à plusieurs reprises (15 ; 20 ; 29 ; 32 ; 42, 8 ; 45 et 52).

Selon l'usage, les parenthèses () indiquent la résolution d'une abréviation, les crochets droits [] des lettres perdues dans une lacune, les doubles crochets droits [] des lettres biffées sur l'original, les crochets obliques < > des lettres omises par le scribe. Les lettres pointées (α̇) sont douteuses ; les lettres soulignées (ᾱ) sont mutilées mais lisibles. Celles qui n'ont pu être déchiffrées sont représentées par autant de points.

1. *Journal d'Entrée* 86.989

6 × 9 Cms.

(Même main que 2 mais ne se raccorde pas avec lui.)

Ἄρεμῆ(φι) ὀρνιθο(τρούφω) Αὐ(ρηλίου) Ρούφου
 δὸς εἰς παρὰσ(τασιν) στρατηγῶ
 τοκάδας τέσσαρας ὠὰ δέκα
 /τοκ(άδας) δ̄ ὠὰ ἱ̄ (ἔτους) ε'' Χοιάκ ξ̄
 5. π(αρά) Ἄρεμῆ(φίος) ἀντιγρα(φείως)

«A Harémêphis éleveur de poulets fils d'Aurélios Rufus : livre pour la venue du stratège quatre poules et dix œufs. Total : 4 poules, 10 œufs. Cinquième année, le 6 Choiak, de la part de Harémêphis secrétaire.»

⁽¹⁾ *Papyri Michaelidae*, ostraca n° 72, 73 et 74 qui révèlent que ce domaine employait aussi un *κηπουρός*.

2. *Journal d'Entrée* n° 86990.

8 × 8 Cms.

(Même main que 1.)

Ἄρεμῆ(φι) ὀρνιθο(τρόφῳ) Αὐ(ρηλίου) Ρούφου
 δὲς εἰς Τρίφιον ὡστ'ε ὑίῳ
 Ἡρακλείδου ἀπὸ Λύκων
 πὸλ(εως) τοκάδας τέσσαρας
 5. /τοκ(άδας) δ̄
 (ἔτους) ε'' Χυὰκ ἰζ̄
 π(αρά) Ἄρεμῆ(φίος) ἀντιγρα(φέως)

L. 6 : sur Χυὰκ pour Χοιὰκ, v. MAYSER : I, p. 110-111 ; cf. 19, 1.

« A Harémêphis éleveur de poulets fils d'Aurélios Rufus : livre à Triphion pour le fils d'Hérakléidès de Lycopolis quatre poules. Total : 4 poules. Cinquième année, le 17 Choiak, de la part de Harémêphis secrétaire. »

3. *Journal d'Entrée* n° 86991.

10 × 8 Cms.

(Même main que 4 ; les deux ostraca proviennent du même vase et se raccordent.)

Ἄρεμῆ(φι) ὀρνιθοτρό(φῳ)
 δὲς εἰς παράσ(τασιν) τῶι ἐπι-
 δημῆ(σαντι) ὀρνιθ(ας) τοκάδ(ας) δύο
 ὡὰ ἑμ(οίως) εἴκοσι πέντε
 5. /τοκ(άδας) β̄ ὡὰ κε
 (ἔτους) ε'' Μεχειρ κ̄
 π(αρά) Ἄρεμῆ(φίος) ἀντιγρα(φέως)

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue du fonctionnaire en tournée deux poules et de même vingt-cinq œufs. Total: 2 poules, 25 œufs. Cinquième année, le 20 Mécheir, de la part de Harémêphis secrétaire. »

4. *Journal d'Entrée* n° 86992.

10 × 11 Cms.

(Même main que 3.)

Ἄρεμῆ(φι) ὀρνιθο(τρόφῳ) δὲς Παχου-
 μήτινι ὑπ(έρ) σπονδ(ῆς) ἀγορασμοῦ
 οἴνου ὀρνιθ(ας) τοκάδας δύο ὡὰ
 δεκαπέντε / ὀρνιθ(ας) τοκ(άδας) β̄ ὡὰ ἰε̄

5. (ἔτους) ε' Φαμενώθ.
π(αρά) Ἄρεμη(Φιος) αντι...

L. 6 : lire ἀντιγρα(φέως).

«A Harémêphis éleveur de poulets : livre à Pachoumêtis, à titre de gratification pour l'achat du vin, deux poules et quinze œufs. Total : 2 poules, 15 œufs. Cinquième année, Phaménôth le ..., de la part de Harémêphis secrétaire.»

5. *Journal d'Entrée* n° 86993.

7 × 8 Cms.

Ἄρεμη(Φι) ὀρνιθο(τρόφω)
δὸς εἰς παράσ(ισ)τασ(ιν)
στρατηγῶ τοκάδ(ας) τέσσα-
ρας ὡὰ εἴκοσι πέντε

5. /τοκ(άδας) δ ὡὰ κε
(ἔτους) α' Φαρμούθι
π(αρά) Ἄρεμη(Φιος)
ἀντιγρα(φέως)

L. 6 : au lieu de Φαρμούθι, peut-être Φαρμού δ.

«A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue du stratège quatre poules et vingt-cinq œufs. Total : 4 poules, 25 œufs. Première année, Pharmouthi le ..., de la part de Harémêphis secrétaire.»

6. *Journal d'Entrée* n° 86994.

9,5 × 8 Cms.

Ἄρεμη(Φι) ὀρνιθοτρό(φω)
δὸς γεωμέτραις
ἐπισκόπ(οις) τοῦ ἀβρόχ(ου)
τοκάδας δύο''

5. /τοκ(άδας) β
(ἔτους) α' Παχ(ών) θ̄
π(αρά) Ἄρεμη(Φιος) ἀν-
τιγρα(φέως)

L. 3 : ἐπισκόπ(οις) plus probable que ἐπισκέπ(ταις), malgré 14, 3.

«A Harémêphis éleveur de poulets : livre aux géomètres inspecteurs de la terre non irriguée deux poules. Total : 2 poules. Première année, le 9 Pachôn, de la part de Harémêphis secrétaire.»

7. *Journal d'Entrée* n° 86995.

8 × 12 Cms.

Ἀρεμῆφι ὀρνιθο(τρόφω)
 δὸς εἰς παράσλασ(ιν)
 Ἀγρικὸλ . τοκάδας
 τέσσαρας | τοκ(άδας) δ̄''
 5. (ἔτους) α'' Ἐπειφ γ̄
 π(αρά) Ἀρεμῆ(φιος)

L. 3 : Ἀγρικὸλ(α) au datif? L. 6 : φρον(τιστοῦ)?

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue d'Agricola (?) quatre poules. Total : 4 poules. Première année, le 3 Epeiph, de la part de Harémêphis . . . »

8. *Journal d'Entrée* n° 86996.

9,5 × 8 Cms.

(Même main que 9 et du même vase ; les deux ostraca se raccordent.)

Ἀρεμῆφι ὀρνιθο(τρόφω)
 δὸς εἰς παράσλα(σιν) Ἐπι-
 χωρίω ἐπισκέπη
 τοκάδας τέσσαρας | τοκ(άδας) δ̄
 5. (ἔτους) α'' Ἐπειφ ιη
 π(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) φρον(τιστοῦ)

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue d'Epichôrios l'inspecteur, quatre poules. Total : 4 poules. Première année, le 18 Epeiph, de la part de Harémêphis régisseur. »

9. *Journal d'Entrée* n° 86997.

7,5 × 9 Cms.

(Même main que 8.)

Ἀρεμῆφι ὀρνιθο(τρόφω)
 δὸς εἰς παράσλασ(ιν) σίρα-
 τηγῶ τοκάδας δύο
 /τοκ(άδας) β (ἔτους) α'' Ἐπειφ ι.
 5. π(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) φρον(τιστοῦ)

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue du stratège, deux poules. Total : 2 poules. Première année, Epeiph le 1[.], de la part de Harémêphis régisseur. »

13. *Journal d'Entrée* n° 87001.

7,5 × 8 Cms.

Ἀρεμῆφι ὀρνιθο(τρόφω)
 δδς εἰς παρασ(ιασιν)
 Ἰσιδωριανῶ (δεκαδάρ)χ(η) δια-
 κειμένω ἐπὶ τῆς
 5. εἰρήνης ὀρνιθ(ια)
 τέσσαρα / ὀρ(νιθια) δ̄
 (ἔτους) β Φαρ-
 μοῦ(θι) ἰδ̄

L. 3 : l'ostracon porte χ. L. 8 : la souscription au nom de Harémêphis manque ;
 v. 11, 5.

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre pour la venue d'Isidorianus, le décurion
 préposé au maintien de la paix, quatre poulets. Total : 4 poulets. Deuxième année,
 le 14 Pharmouthi. »

14. *Journal d'Entrée* n° 87002.

11,5 × 9 Cms.

Ἀρεμῆ(φι) ὀρνιθο(τρόφω)
 εἰς παρασ(ιασιν) Ἐπιχωρίω
 ἐπισκέπ(η) ἀερόχου
 τοκάδας τέσσαρας ὡὰ
 5. εἴκοσι πέντε / τοκ(άδας) δ̄ ὡὰ κ̄ε
 (ἔτους) β'' Παχῶν θ̄
 π(αρά) Ἀρεμῆ(φιος) φρον(τιστοῦ)

« A Harémêphis éleveur de poulets pour la venue d'Epichôrios l'inspecteur de
 la terre non irriguée, quatre poules et vingt-cinq œufs. Total : 4 poules, 25 œufs.
 Deuxième année, le 9 Pachôn, de la part de Harémêphis régisseur. »

15. *Journal d'Entrée* n° 87003.

7 × 10 Cms.

Ἀρεμῆφι ὀρνιθο(τρόφω)
 δδς Παχουμήτινι ὑπ(έρ)
 ἀγορασμοῦ οἴνου τοκάδ(ας)
 τρεῖς ὡὰ τριάκοντα

5. /τοκ(άδας) γ̄ ω̄ά λ̄'
 (ἔτους) β'' Παχών .
 π(αρά) Ἀρεμή(Φιος) φρ(οντιστοῦ)

L. 4 : lire τρεῖς. L. 6 : peut-être pas de chiffre derrière Παχών .

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre à Pachoumétis, pour l'achat du vin, trois poules et trente œufs. Total : 3 poules, 30 œufs. Deuxième année, Pachôn le ... de la part de Harémêphis régisseur. »

16. *Journal d'Entrée* n° 87004.

6 × 9,5 Cms.

- Ἀρεμή(φι) ὀρνιθοτρό(φω)
 δὸς σιτολόγοις ὑπ(ἐρ) σπον-
 δῆς β (ἔτους) τοκάδας δύο
 /τοκ(άδας) β (ἔτους) β'' Ἐπεὶφ ῑ⁵
 5. π(αρά) Ἀρεμή(Φιος) φρ(οντιστοῦ)

« A Harémêphis éleveur de poulets : livre aux sitologues, comme gratification à l'occasion de la seconde année, deux poules. Total : 2 poules. Deuxième année, le 16 Epeiph, de la part de Harémêphis régisseur. »

17. *Journal d'Entrée* n° 87005.

8 × 10 Cms.

- Θωθ θ̄ τοῦ β (ἔτους)
 εἰς ἔψησιν σίρα(τιώτη) τοκ(άδα) μίαν ω̄ά[

« Le 9 Thôth de la deuxième année, pour la table du soldat, une poule ... œufs. »

18. *Journal d'Entrée* n° 87006.

8 × 10 Cms.

(Semble provenir de la même main que 19, 20 et 22.)

- Ἄθϋρ γ̄ εἰς ἔψη[σιν]
 ω̄ά δέκα / ω̄ά ἰ
 (ἔτους) β''

« Le 3 Hathyr, pour la table ... dix œufs. Total : 10 œufs, deuxième année. »

19. *Journal d'Entrée* n° 87007.

9 × 8 Cms.

(V. 18, 20 et 22.)

Χυὰκ κ̄γ τοῦ β̄ (ἔτους)
 εἰς ἔψησιν τῶι στρατιώτη
 ἀπαιτήσαντι τοκ(άδα) μίαν ὠὰ
 εἴκοσι / ὠὰ κ̄ τοκ(άδα)
 5. μίαν

L. 1 : pour la graphie *Χυὰκ* cf. 2, 6. L. 2 : *εἰς* ajouté.

« Le 23 Choiak de la deuxième année, pour la table du soldat chargé du recouvrement, une poule et vingt œufs. Total : 20 œufs, 1 poule. »

20. *Journal d'Entrée* n° 87008.

8,5 × 12 Cms.

(V. 18, 19 et 22.)

Φαμενώθ κ̄η τοῦ β̄ (ἔτους)
 εἰς ἔψησιν στρα(τιώτη)
 τοκ(άδα) μίαν ὠὰ δέκα
 τοκ(άδα) α ὠὰ :

« Le 28 Phaménôth de la deuxième année, pour la table du soldat, une poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. »

21. *Journal d'Entrée* n° 87009.

7 × 8 Cms.

Ἐπειφ κ̄δ
 τοῦ β̄ (ἔτους)
 σιτομέτραις
 ὑπὲρ σιτομ(ετρίας)
 5. τοκ(άδας) δύο ὠ(ὰ) :

« Le 24 Epeiph de la deuxième année, pour les sitomètres à l'occasion d'un paiement en céréales, deux poules et dix œufs. »

22. *Journal d'Entrée* n° 87010.

10 × 8 Cms.

(V. 18, 19 et 20.)

Μεσορη ἰ τοῦ β̄ (ἔτους)
 εἴ(ς) ἔψησιν ὠ(ὰ) ιε

« Le 10 Mésorè de la deuxième année, pour la table, quinze œufs. »

23. *Journal d'Entrée* n° 87011.

8 × 8,5 Cms.

Αὐρήλι(ος) Ὄσητος ὀρν(ι)θοτρό-
που μητροπόλ(εως) ἔσχου
παρὰ Ἄρομήφιος ὀρνιθ-
οτρόπου Ἰτου τοκ(άδας) δέκα

5. (ἔτους) β' Ἐπειφ .

L. 1-2 : lire ὀρνιθοτρόφου. Pour le passage du φ intervocalique à π, v. MAYSER : I, p. 174. L. 5 : peut-être pas de quantième après Ἐπειφ.

« Aurélios Osétos, fils de l'éleveur de poulets de la métropole, j'ai reçu de Haromêphis éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) dix poules. Deuxième année, Epeiph le... »

24. *Journal d'Entrée* n° 87012.

10 × 7 Cms.

Ὄσητος ὀρ(νιθοτρόφος)

μητροπόλ(εως)

[ἔσχου] παρὰ

Ἄρομηφιος

5. ὀρ(νιθοτρόφου) Ἰτου τοκ(άδας) ε

γί(νονται) τοκ(άδες) ε̄

Ἐπειφ ιξ̄

L. 3 : [ἔσχου] d'après l'analogie de 23, 2 ; 25, 3 et 26, 3. L. 4 : ν ou σι. Sur la raison qui nous fait préférer Ἄρομηφιος à Ἄροσιμήφιος, voir les paragraphes consacrés aux noms propres. L. 7 : Ἐπειφ ou Ἐπίφ. Pas de mention d'année ensuite (cf. 27, 4).

« Osétos, éleveur de poulets de la métropole, j'ai reçu de Haronmêphis éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) cinq poules. Total : 5 poules, le 12 Epeiph. »

25. *Journal d'Entrée* n° 87013.

8 × 8 Cms.

Ψεντουάριος ὀρ(νιθοτρόφος)

μητροπόλ(εως)

ἔσχομ παρὰ Ὄρον-

μήφειος ὀρ(νιθοτρόφου) Ἰτου

5. τοκ(άδας) δέκα ὀκτώι
γι(νούνται) τοκ(άδες) ῑη
(ἔτους) γ'' Τῦβι ῑς

L. 3-4 : pour la raison qui nous fait choisir ici aussi la leçon Ὄρομηφειος plutôt que Ὄροσιμήφειος, v. 24, 4. L. 5 : pour la graphie ὀκτώι, v. MAYSER : I, p. 134-137. Cf. 41, 4.

« Psentouðrios, éleveur de poulets de la métropole, j'ai reçu de Horonmêphis, éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) dix-huit poules. Total : 18 poules. Troisième année, le 16 Tubi.»

26. *Journal d'Entrée* n° 87014.

8,5 × 9,5 Cms.

Αὐρήλιος Ψεντου-
άριος ὀρνιθ(οτρόφος) μη-
τροπόλ(εως) ἔσχον παρὰ
Ὄρομ(ήφιος) . . . s τοκ(άδας) ἐπ'ὰ
5. Παχῶν ιβ (ἔτους) γ''

L. 4 : l'ostracon porte ορομ . . . s. Ce ne peut être ὀρνιθας.

« Aurélios Psentouðrios, éleveur de poulets de la métropole : j'ai reçu de Horomêphis . . . sept poules, le 12 Pachôn, troisième année.»

27. *Journal d'Entrée* n° 87015.

5 × 10 Cms.

Αὐρήλιος Ψεντουάριος ὀρνιθ(οτρόφος)
μητροπόλ(εως) ἔσχον παρὰ ὀρ(νιθοτρόφου)
Ἴτου ὀρνιθ(ας) δ γ(ίνονται) ὀρνιθ(ες) δ
Φαμενώθ ῑγ

L. 4 : aucune indication d'année; v. 24, 7.

« Aurélios Psentouðrios éleveur de poulets de la métropole : j'ai reçu de l'éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) quatre poules. Total : 4 poules, le 13 Phaménôth.»

28. *Journal d'Entrée* n° 87016.

4,5 × 8 Cms.

δ (ἔτους) Ἄθῶρ γ̄
.....

« Quatrième année, le 3 Hathyr.»

29. *Journal d'Entrée* n° 87017.

14 × 8 Cms.

(Une ébréchure au coin supérieur droit a fait disparaître la fin des deux premières lignes.)

Μεχεῖ[ρ
 ā τῶι σ[
 τοκ(άδα) ὠὰ
 δέκα /
 5. τοκ(άδα) μίαν
 ὠὰ δέκα
 (ἔτους) δ''

L. 2 : lire τῶι σ[ῆρατιώτη]?

« Le premier Mécheir, pour le soldat (?), une poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. Quatrième année. »

30. *Journal d'Entrée* n° 87018.

9,5 × 8 Cms.

ἄρνιθ(ας) δύο ὠ[ὰ]
 δέκα
 (ἔτους) δ Ἐπειφ ἰζ

« Deux poules et dix œufs, quatrième année, le 17 Epeiph. »

31. *Journal d'Entrée* n° 87019.

8 × 10 Cms.

δ (ἔτους) Μεσορη ἐπαγο(μένων) β̄
 δι' ἐμοῦ Ἱέρακ(ος)
 τοκ(α)δ(ας) δ'

« Quatrième année, deuxième jour épagomène de Mésorè, par mon intermédiaire à moi Hiérax, quatre poules. »

32. *Journal d'Entrée* n° 87020.

11 × 9 Cms.

Χοιὰκ κβ̄ εἰς σιδηλι-
 αν σῆρατιώτη τοκ(άδα) μίαν
 ὠὰ ι / τοκ(άδα) α ὠὰ ι
 (ἔτους) ε'' Χοιὰκ κβ̄

L. 1 : texte désespéré.

« Le 22 Choiak pour ... du soldat, une poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. Cinquième année, le 22 Choiak. »

33. *Journal d'Entrée* n° 87021.

7,5 × 9 Cms.

Αὐρηλιος Πανίσκος
 Ἄρομπάϊτι ὀρνιθ[ο]-
 τρόφωι χαίρειν δὲς εἰς
 τρύγ(ην) ἡμῶν τοκάδα
 5. μίαν νομάδιον ἐν ᾧ
 δέκα' (ἔτους) εἰ Μεσορῆ
 λ

« Aurélios Paniskos à Harompais, éleveur de poulets salut : livre-nous pour la vendange une poule, un pintadeau et dix œufs. Cinquième année, le 30 Mésorè. »

34. *Journal d'Entrée* n° 87022.

8,5 × 9 Cms.

Αὐρηλιος Πανίσκος
 Ψεναρομπάϊτι χαίρειν
 δὲς εἰς οἶκον νομάδιον
 ἐν (ἔτους) εἰ Ἐπειφ ἰα

« Aurélios Paniskos à Psénarompais salut : livre à la maison un pintadeau, sixième année, le 11 Epeiph. »

35. *Journal d'Entrée* n° 87023.

9 × 10 Cms.

(Même main que 36.)

Αὐρηλ(ιος) Νουμήνιος
 Πεσόντι Ἀρεμηφιος ὀρνιθο-
 τρόφω χαίρειν δὲς
 δεκαδάρχη ἐπιδημοῦντι . . .
 5. δύο καὶ εἰς τρύγην χωρίου
 νεοφύτου ὁμοίως δύο / τοῦ
 ἐπιστάλ(ματος) ὀρ(ν)ιθ(ας) τέσσαρας / ὀρν(ιθας) δ
 (ἔτους) δ' Μεσορῆ ἰ

L. 4 : probablement τροκ(άδας). L. 7 : lire ὀρ(ν)ιθ(ας). Pour le passage de ϑ intervocalique à δ, v. MAYSER : I, p. 180-182 ; cf. 36, 6.

« Aurélios Nouménios à Pésontis fils de Harémêphis éleveur de poulets salut : livre ... au décurion en tournée deux [poules?] et pour la vendange des jeunes plants, deux de même. Pour l'ordre de livraison, quatre poules. Total : 4 poules. Sixième année, le 10 Mésorè.»

36. *Journal d'Entrée* n° 87024.

7 × 10 Cms.

(V. 35.)

Αὐρηλ(ιος) Νουμήνιος Πεσόντι
ὀρνιθοτρ(όφω) χαίρειν δὲξ Πετερ-
μούθη ἀρχιγεωργ(ῶ) ὥστε τῶι
δεκαδάρχη καὶ ἀπ

5. τηγοῦ ε κελ(εύσαντος) Αὐρηλ(ίου) Πανίσκου
ὀρνιδ(ια) τέσσαρα / ὀρνιδ(ια) δ̄
(ἔτους) . // Μεσορῆ ιε̄

L. 6 : lire ὀρνιδ(ια). Pour le passage de θ à δ, v. 35, 7.

« Aurélios Nouménios à Pésontis éleveur de poulets salut : livre à Pétermouthès le chef des paysans pour le décurion et ... sur l'ordre d'Aurélios Paniskos, quatre poulets. Total : 4 poulets, ... année, le 15 Mésorè.»

37. *Journal d'Entrée* n° 87025.

10 × 12 Cms.

(Semble provenir de la même main que 39.)

Αὐρηλ(ιος) Πανίσκος Πκαῦφι ὀρ-
νοτροφῶι χαίρειν δὲξ Νου-
μηνίωι εἰς θυσίαν ὀρνιθίου
ἄ μηνὸς Θῶθ ς̄

5. (ἔτους) ζ ς̄

L. 3 : θυσίαν semble le plus probable, οἰκίαν est impossible. L. 5 : le nom du mois n'a pas été récrit.

« Aurélios Paniskos à Pkauphis éleveur de poulets salut : livre à Nouménios pour un sacrifice un poulet, le 6 du mois de Thôth, septième année, le 6 ... »

38. *Journal d'Entrée* n° 87026.

12 × 9 Cms.

Αὐρηλιος Πανίσκος
 Πεσοντ(ι) ὀρνιθοστρόφ(ω)
 χαίρ(ειν) δὸς εἰς οἶκον
 ἡμῖν τοκάδας τρεῖς
 5. ὡὰ πέντε (ἔτους) ζζ'
 Φαῶφι ἰζ̄

« Aurélios Paniskos à Pésontis éleveur de poulets salut : livre-nous pour la maison trois poules et cinq œufs. Septième année, le 17 Phaôphi. »

39. *Journal d'Entrée* n° 87027.

9 × 11 Cms.

(Semble provenir de la même main que 37.)

Αὐρηλ(ιος) Πανίσκος Πκαῦφι ὀρνιθ.αι
 χαίρειν δὸς Θεώνι παιδαρίω εἰς οἰ-
 κίαν τοκάδα μίαν καὶ ὡὰ εἴκοσι πέντε
 μηνὸς Χυάκ ε̄
 5. (ἔτους) ζζ' μηνὸς Χυάκ

L. 1 : ὀρνιθ.αι est probablement un accident de plume pour ὀρνιθ(οστρόφω). L. 5 : le quantième du mois n'a pas été récrit.

« Aurélios Paniskos à Pkauphis éleveur de poulets (?) salut : livre au serviteur Théon pour la maison, une poule et vingt-cinq œufs, le cinq du mois de Choiak, septième année, Choiak le ... »

40. *Journal d'Entrée* n° 87028.

10 × 10 Cms.

Κασ... Πεσον... ὀρ-
 νιθ(οστρόφω) Ἰτου χαίρειν
 ἔσχον ἀπὸ τῶ...
 νου ὡςτε ζ Πανο-
 5. πολ(?) καὶ ζ θινη
 ὀρνιθες ὀκτώ
 γί(νονται) ὀρν(ιθες) ἦ ζ (ἔτους)''
 Τῶφι ε̄

« Kas... à Péson[tis?] éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) salut : j'ai reçu de... huit poules. Total : 8 poules, septième année, le 6 Tubi.»

41. *Journal d'Entrée* n° 87029.

15 × 9 Cms.

Αύρηλιος Πανίσκος
Πεσόντι ὀρνιθοτρ(όφω)
χα(ίρειν) ἔσχον ᾿̄ ὠὰ
ὀκτώϊ ᾿̄ ὀκτώ
5. γ(ίνονται) ὠὰ δεκαἕξ
(ἔτους) ζ' Τῦξι
᾿̄

L. 4 : pour la graphie ὀκτώϊ, v. 25, 5.

« Aurélios Paniskos à Pésontis éleveur de poulets salut : j'ai reçu le 9 huit œufs et le 10 huit autres. Total : 16 œufs, septième année, le 11 Tubi.»

42. *Journal d'Entrée* n° 87030.

8 × 11 Cms.

Αύρη(λιος) Πετερμούθης ἀρχιγεωργ(ός)
Αύρη(λίου) Πανίσκου πρεσβυτ(έρου) Αύρηλ(ίω)
Ψευπενασοῦθι ὀρνιθοτρ(όφω) χαίρειν
δὸς Ὠρίωνι ἀγρικ . . . ὑπὲρ συνηθ(είας) ἔως
5. συνάρε(ως) λόγου ὀρνιθ(ας) τέσ-
σαρες τοκ(άδας) δύο / τοκ(άδας) β (ἔτους) ζ' Ἐπειφ ᾿̄
ὁμοίως καὶ τοῖς σιτολόγοις καὶ ἐπισφραγιστ(αῖς)
τοκάδα μίαν ὠὰ δέκα / τοκ(άδα) ᾿̄ ὠὰ ᾿̄
Αύρηλ(ιος) Μικκᾶ ἔγραψα ὑπ(ὲρ) αὐτ(οῦ)

L. 5-6 : lire ὀρνιθ(ας) τέσσαρας ; pour le passage de ᾿̄ à δ, v. 35, 7 et 36, 6. Pour l'accusatif τέσσαρες, v. MAYSER : I, p. 59. Remarquer l'obscurité de la formule comptable. L. 9 : Μικκᾶ(λος) ou Μικκᾶ(λων)?

« Aurélios Pétermouthès, chef des paysans aux ordres d'Aurélios Paniskos l'aîné (?) à Aurélios Psenpénasouthis éleveur de poulets salut : livre à Horiôn . . . pour son salaire jusqu'à l'apurement du compte, quatre volailles, deux poules(?). Total : 2 poules(?). Septième année, le 11 Epeiph. De même, pour les sitologues et ceux

qui apposent les sceaux, une poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. C'est moi Aurélios Mikka () qui ai écrit pour lui.»

43. *Journal d'Entrée* n° 87031.

9 × 12 Cms.

Αύρηλ(ιος) Πετερμούθης ἀρχιγεωργ(ός)
 Αύρηλ(ίου) Πανίσκου πρεσβ(υτέρου) Αύρηλ(ίω)
 Ψευπετες . . θι ὀρνιθοτρό(φω) χαι(ρειν)
 δδς Καλλιμάχω κηπ(ουρῶ) ε (ἀρουρῶν) εἰς
 5. τρύγ(ην) ἡμερῶν β τοκάδας δύο
 /τοκ(άδας) β και ὠὰ εἴκοσι / ὠὰ κ
 (ἔτους) ζ // Μεσορή ιε ἔγρα(ψα) ὑπ(έρ) αὐτ(οῦ)
 Αύρηλ(ιος) Μικκελ(?)

« Aurélios Pétermouthès, chef des paysans aux ordres d'Aurélios Paniskos l'aîné(?) à Aurélios Psenpétés. .this éleveur de poulets salut : livre à Kallimachos gardien des cinq aroures(?) pour deux jours de vendange, deux poules, total : 2 poules, et vingt œufs, total : 20 œufs. Septième année, le 15 Mésorè. C'est moi Aurélios Mikkel () qui ai écrit pour lui.»

44. *Journal d'Entrée* n° 87032.

9 × 10 Cms.

Αύρη(λιος) Πετερμούθης ἀρχιγεωργ(ός) Αύρηλ(ίου)
 Πανίσκου πρεσβ(υτέρου) Πεσόντι ὀρνιθοτρό(φω)
 χαιρ(ειν) δδς Καλλιμάχωι κηπ(ουρῶ) ε (ἀρουρῶν) εἰς
 τρύγ(ην) εἰς πλήρωσ(ιν) ἡμερῶν γ
 5. ἄλ(λην) τοκάδα μίαν ὠὰ δέκα
 /τοκάδ(α) ᾱ ὠὰ ι (ἔτους) ζ''
 Μεσορή ιζ Αύρηλ(ιος) Μικκελ(?)
 ἔγρα(ψα)

« Aurélios Pétermouthès, chef des paysans aux ordres d'Aurélios Paniskos l'aîné (?) à Pésontis éleveur de poulets salut : livre à Kallimachos gardien des cinq aroures (?) pour trois jours de vendange, en complément, une autre poule et dix œufs. Total : 1 poule, 10 œufs. Septième année, le 17 Mésorè. C'est moi Aurélios Mikkel () qui ai écrit.»

45. *Journal d'Entrée* n° 87033.

7 × 18 Cms.

(Semble provenir de la même main que 46, 51 et 52.)

Αὐρήλ(ιος) Πανίσκος Πκαῦφι ὀρ(υ)ιθοτρο(φω)
 χαίρειν δὸς [Πετ]ερμούθει κηπ(ουρῶ) εἰς
 λόγ(ον) τρύγ(ης) [ἐ]πὶ λόγ(ου) τοκάδ(α) α
 ὡὰ ἰ[με] (ἔτους) ζ'' Μεσορῆ ἰε
 5. δι' ἐμοῦ Ἱέρακ(ος) ἀντιγρ(αφέως)

L. 2 : lire *χαίρειν*. Pour les échanges entre *ι* et *ει*, v. MAYSER : I, p. 87-94 ; cf. 58, 1.

« Aurélios Paniskos à Pkauphis éleveur de poulets salut : livre à [Pét]ermouthès (?) gardien du jardin sur le compte de la vendange, à titre d'avance, une poule et dix œufs. Septième année, le 15 Mésorè, par mon intermédiaire à moi Hiérax secrétaire. »

46. *Journal d'Entrée* n° 87034.

13 × 15 Cms.

(V. 45, 51 et 52.)

Αὐρήλιος Πανίσκ(ος)
 δι' ἐμοῦ Ἱέρακ(ος) ἀντιγρ(αφέως)
 Πκαῦφι ὀρ(υ)ιθοτρο(φω) χαίρειν
 δὸς εἰς λόγ(ον) τρύγ(ης) τοκάδ(ας)
 5. δύο / τοκάδ(ας) β (ἔτους) ζ Μεσορῆ λ̄

« Aurélios Paniskos, par mon intermédiaire à moi Hiérax, secrétaire, à Pkauphis éleveur de poulets salut : livre pour le compte de la vendange, deux poules. Total : 2 poules. Septième année, le 30 Mésorè. »

47. *Journal d'Entrée* n° 87035.

11 × 12 Cms.

Αὐρήλ(ιος) Πανίσκος Ψευθατρῆτι
 ὀρ(υ)ιθοτρο(φω) χαίρ(ειν) δὸς εἰς οἴ-
 κον ἡμέρ(ας) ὡὰ δέκα ἀπὸ
 λ̄ Ἄθῶρ ἕως ᾱ γι.
 5. εἴκοσι (ἔτους) ζ'' φ. . . .
 θ̄

L. 4 : après Ἄθῶρ, on trouve une barre d'abréviation (?) qui n'est guère explicable.

«Aurélios Paniskos à Psenhatrès éleveur de poulets salut : livre à la maison pour la journée, dix œufs à compter du 30 Hathyr ... vingt ... septième année, ... le 9(?)»

48. *Journal d'Entrée* n° 87036.

9 × 9 Cms.

Αύρηλ(ιος) Πανίσκ(ος)
 ὀρνιθοτρόφ(ω) Ἰτου χαίρ(ειν)
 δὸς ἐμοὶ εἰς τὴν οἰκίαν
 τοκάδας δύο καὶ τῶι δεκα-
 5. δάρχη ὁμοίω(ς) ἄλλας δύο / ω δ̄
 (ἔτους) ἡ Χοιὰκ ε̄

L. 5 : après la barre du total, l'ostracon porte un sigle curieux ω, que nous n'avons pas pu interpréter.

«Aurélios Paniskos à l'éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) salut : livre-moi pour la maison deux poules et pour le décurion de même deux autres. Total : 4. Huitième année, le 5 Choiak.»

49. *Journal d'Entrée* n° 87037.

17 × 7 Cms.

Πκαῦκφι ὀρνιθ(οτρόφω)
 δὸς Αύρηλ(ιοις) Ἡρώ-
 δη καὶ Ἡρακλείδῃ
 οἰνεμπόροις ἀπὸ
 5. Λύκων πόλεως
 ὑπ(έρ) σπονδ(ῆς) συναλλάγ(ματος)
 οἴνου κερ(αμίων) [.] . . . ω ὀρνιθ(ας)
 τοκάδ(ας) τέσσαρας
 (ἔτους) ἡ" Τῦβι ιᾶ

L. 7 : probablement [ὀκτ]ώ.

«A Pkauphis éleveur de poulets : livre aux marchands de vin de Lycopolis Aurélios Hérôdès et Aurélios Hérakléidès, comme gratification pour le contrat concernant [huit?] jarres de vin, quatre poules. Huitième année, le 11 Tubi.»

50. *Journal d'Entrée* n° 87038.

9 × 16 Cms.

Αὐρηλ. ὀρνιθοτροφ(ῶ)
 Ἰτου χαίρειν
 λ! / ἐμοὶ εἰς οἶκον
 τοκάδα(ς) [[μίαν]] δύο / τοκάδ(ας) β
 5. (ἔτους) η'' Φαμενώθ
 κξ

L. 1 : Αὐρηλ(ιος) Πανίσκ(ος)?-

« Aurélios [Paniskos?] à l'éleveur de poulets d'Itos (ou Iton?) salut ... pour la maison deux poules. Total : 2 poules. Huitième année, le 25 Phaménôth. »

51. *Journal d'Entrée* n° 87039.

11,5 × 8,5 Cms.

(Cf. 45, 46, 52.)

Αὐρηλιος
 Πανίσκος δι' ἐμοῦ Ἱέρακ(ος)
 φροντ(ιστοῦ) Πκαῦφι ὀρνιθο(τροφῶ)
 χαίρειν δὲ εἰς . . .
 5. τῶν ἐπισκέπ(των) γενημάτ(ων)
 τοκάδα μίαν ''
 (ἔτους) η'' Φαρμουῖθι . .

« Aurélios Paniskos par mon intermédiaire à moi Hiérax, régisseur, à Pkauphis éleveur de poulets, salut : livre pour ... des inspecteurs des récoltes (?) une poule. Huitième année, Pharmouthi le ... »

52. *Journal d'Entrée* n° 87040.

12 × 16 Cms.

(Cf. 45, 46, 51.)

[[A]]
 Αὐρηλ(ιος) Πανίσκος δι' ἐμοῦ Ἱέρακ(ος)
 οἰκο(νόμου) Πκαῦφι ὀρνιθοτροφ(ῶ)
 χαίρειν δὲ εἰς λόγ(ον) τρύγ(ης)
 τοκάδας [[β]] \ δύο' ὡὰ εἴκοσι
 5. /τοκ(άδας) β ὡὰ π̄
 (ἔτους) . Μεσορή κ̄γ

En tête du document, un premier A s'étant déformé en coulure, le scribe l'a biffé et a recommencé à la ligne suivante. L. 3 : εἰς λόγ(ον). L. 4 : le scribe a biffé β et

écrit δύο au-dessus. L. 6 : la lecture du sigle de l'année (L) est très incertaine. Peut-être s'agit-il seulement du prolongement de la barre indiquant le total à la ligne précédente.

« Aurélios Paniskos, par mon intermédiaire à moi Hiérax économe, à Pkauphis éleveur de poulets, salut : livre pour le compte de la vendange deux poules et vingt œufs. Total : 2 poules, 20 œufs ... année (?), le 23 Mésorè. »

53. *Journal d'Entrée* n° 87041.

6 × 10 Cms.

Αὐρήλιος Πανίσκος
δι αιμου . . ηρου ἔσχου
εις οἶκον δεκάδας
δεσμος

« Aurélios Paniskos par mon intermédiaire (?) ... j'ai reçu pour la maison ... poules ... »

54. *Journal d'Entrée* n° 87042.

7,5 × 8 Cms.

Αὐρήλιος Πανίσκος
[. . .] οικ
ὀρ(ν)ιθοτροφ(ω) χαίρειν
δὸς Ὠριω
5. τι κα τανά-
δας δύο
δι' ἐμοῦ Ἰερα

L. 4 : Ὠρίω[νι]? L. 7 : δι' ἐμοῦ Ἰέρα[κος]?

« Aurélios Paniskos ... à l'éleveur de poulets salut : livre à Horiôn (?) ... deux poules par mon intermédiaire à moi Hiérax (?). »

55⁽¹⁾. *Journal d'Entrée* n° 87043.

11 × 10,5 Cms.

π(αρά) Αὐρη(λίου) Ἰέρακ[
α] Μεσορή ἰγ
Φίλοις ἐπὶ του
-----δ

5. -----

⁽¹⁾ Nous n'avons pu établir de traduction des quatre derniers ostraca.

56. *Journal d'Entrée* n° 87044.

8,5 × 10 Cms.

Πακ . . .
δι Μικκ ναυ
γ {'' Μεχέρ
κα

57. *Journal d'Entrée* n° 87045.

13,5 × 12 Cms.

λόγ(ος) προβάτω(ν)
Καμιθ δ
Άρεμπάις Τάλης β
Φαιησιος Καπ . β
5. Π . . . θαις . . . αικ β
Ίέραξ Ίερακαπολ

L. 6 : peut-être Ίερακαπόλ(λωνος)?

58. *Journal d'Entrée* n° 87046.

10 × 10 Cms.

Αύρηλ(ιος) έπειτηρηταΐς μητρο-
πόλεως ωνος ε . . .
.φ ύμῶν δραχμ . .
ύπέρ τοϋ ζ (έτους)

L. 1 : lire έπειτηρηταΐς; pour les échanges entre ι et ει, v. 45, 2.

INDEX

NOMS PROPRES

Άγρικόλ(ας ?) 7, 3; 12, 2 (?).
 Άρεμῆφίς 1, 1, 5; 2, 1, 7; 3, 1, 7; 4, 1, 6;
 5, 1, 7; 6, 1, 7; 7, 1, 6; 8, 1, 6; 9, 1, 5;
 10, 1, 5; 11, 1; 12, 1, 5; 13, 1; 14, 1,
 7; 15, 1, 7; 16, 1, 5; 35, 2.
 Άρεμπάις 57, 3.
 Άρομηφίς 23, 3.
 Άρομπάις 33, 2.
 Άρομηφίς 24, 4.
 Αύρηλ(ιος) Μικκα() 42, 9 (sans doute
 Μίκα(λος) ou Μικκά(λων)).
 Αύρηλ(ιος) Μικκελ() 43, 8; 44, 7.
 Αύρηλιος Νουμήμιος 35, 1; 36, 1; 37, 2-3.
 Αύρηλιος Πανίσκος 33, 1; 34, 1; 36, 5; 37,
 1; 38, 1; 39, 1; 41, 1; 42, 2; 43, 2;
 44, 1-2; 45, 1; 46, 1; 47, 1; 48, 1;
 51, 1-2; 52, 1; 53, 1; 54, 1.
 Αύρηλιος Ρουφός 1, 1; 2, 1.
 Ἐπιχώριος 8, 2-3; 14, 2.
 Ἡρακλείδης 2, 3; 49, 3.
 Ἡρώδης 49, 2-3.
 Θεών 39, 2.
 Ἰερακαπόλ(λων ?) 57, 6.
 Ἰέραξ 31, 2; 45, 5; 46, 2; 51, 2; 54, 7;
 55, 1; 57, 6.
 Ἰσιδωριανός 13, 3.
 Καλλίμαχος 43, 4; 44, 3.
 Ὄρομηφίς 26, 4.
 Ὄρομηφίς 25, 3-4.
 Ὄσητος 23, 1; 24, 1.
 Παχονμητίς 4, 1-2; 15, 3.
 Πεσόντις 35, 2; 36, 1; 38, 2; 40, 1 (?);
 41, 2; 44, 2.
 Πετερμούθης 36, 2-3; 42, 1; 43, 1; 44, 1.
 Πκαῦφίς 37, 1; 39, 1; 45, 1; 46, 3; 49,
 1; 51, 3; 52, 2.

Ψεναρομπάις 34, 2.
 Ψευθατρῆς 47, 1.
 Ψευπενασοῦθις 42, 3.
 Ψευπετέσ. .θις 43, 3.
 Ψευτουώριος 25, 1; 26, 1-2; 27, 1.
 Ωρίων 42, 4; 54, 4 (?).

CHRONOLOGIE

Ἀθύρ 18, 1; 28, 1; 47, 4.
 ἐπαγομένη 31, 1.
 Ἐπειφ 7, 5; 8, 5; 9, 4; 16, 4; 21, 1; 23,
 5; 24, 7; 30, 3; 34, 4; 42, 6.
 Θάθ 17, 1; 37, 4.
 Μεσορή 10, 4; 11, 5; 22, 1; 31, 1; 33, 6;
 35, 8; 36, 7; 43, 7; 44, 7; 45, 4; 46,
 5; 52, 6; 55, 2.
 Μεχείρ 3, 6; 29, 1; 56, 3.
 Παχών 6, 6; 14, 6; 15, 6; 26, 5.
 Τῶξι 25, 7; 40, 8; 41, 6; 49, 9.
 Φαμενώθ 4, 5; 12, 4; 20, 1; 27, 4; 50, 5.
 Φαρμουῦθι 5, 6; 13, 7-8; 51, 7.
 Φαῶφι 38, 6.
 Χοιάκ 1, 4; 2, 6; 19, 1; 32, 1, 4; 39, 5;
 48, 6.

GÉOGRAPHIE

*Ἴτος ou *Ἴτον 23, 4; 24, 5; 25, 4; 27, 3;
 40, 2; 48, 2; 50, 2.
 Λύκων πόλις 2, 3-4; 49, 4-5.
 Πανόπολις 40, 4-5.
 Τρίφιον 2, 2.

HAUTS FONCTIONNAIRES

ἐπαρχος 10, 2-3.
 στρατηγός 1, 2; 5, 3; 9, 2-3.

MESURES

κεράμιον 49, 7.

PROFESSIONS DIVERSES

ἀντιγραφεύς 1, 5; 2, 7; 3, 7; 4, 6; 5, 8;
6, 7-8; 45, 5; 46, 2.
ἀρχιγεωργός 36, 3; 42, 1; 43, 1; 44, 1.
γεωμέτρης 6, 2.
δεκαδάρχης 35, 4; 36, 4; 48, 4-5.
ἐπισκέπτης 8, 3; 14, 3; 51, 5.
ἐπίσκοπος 6, 3.
ἐπισφραγιστής 42, 7.
ἐπιτηρητής 58, 1.
κηπουρός 43, 4; 44, 3; 45, 2.
οικονόμος 52, 2.
σιτολόγος 16, 2; 42, 7.
σιτομέτρης 21, 3.
στρατιώτης 17, 2; 19, 2; 20, 2; 29, 2 (?);
32, 2.
φροντιστής 8, 6; 9, 5; 10, 5; 12, 5; 14, 7;
15, 7; 16, 5; 51, 3.

VOCABULAIRE GÉNÉRAL

ἄεροχον 6, 3; 14, 3.
ἀγορασμός 4, 2; 15, 3.
ἀπαιτεῖν 19, 3.
γένημα 51, 5.
γράφειν 42, 9; 43, 7; 44, 8.
εἰρήνη 13, 5.
ἐπιδημεῖν 3, 2-3; 35, 4.
ἐπίσλαμα 35, 7.
ἐψησις 17, 2; 18, 1; 19, 2; 20, 2;
22, 2.
ἡμέρα 43, 5; 44, 4; 47, 3.
θυσία 37, 3.
λόγος 42, 5; 45, 3; 46, 4; 52, 3;
57, 1.
μητρόπολις 23, 2; 24, 2; 25, 2; 26, 2-3;
27, 2; 58, 1-2.
νεόφυτος 35, 6.
νομάδιον 33, 5; 34, 3.
οἰκία 39, 2-3; 48, 3.
οἶκος 34, 3; 38, 3; 47, 2-3; 50, 3; 53, 3.
οἰνέμπορος 49, 4.

ὄρνις 3, 3; 4, 3; 27, 3 (?); 30, 1 (?);
35, 7; 40, 6; 42, 5; 49, 7.
ὄρνιθιον 13, 5 et 6; 36, 6; 37, 3.
ὄρνιθοτρόφος 1, 1; 2, 1; 3, 1; 4, 1; 5, 1;
6, 1; 7, 1; 8, 1; 9, 1; 10, 1; 11, 1;
12, 1; 13, 1; 14, 1; 15, 1; 16, 1; 23,
1-2, 3-4; 24, 1, 5; 25, 1, 4; 27, 1, 2;
33, 2-3; 35, 2-3; 36, 2; 37, 1-2; 38,
2; 39, 1 (?); 40, 1-2; 41, 2; 42, 3;
43, 3; 44, 2; 45, 1; 46, 3; 47, 2; 48,
2; 49, 1; 50, 1; 51, 3; 52, 2; 54, 3.
παιδάριον 39, 2.
παράστας 1, 2; 3, 2; 5, 2; 7, 2; 8, 2;
9, 2; 10, 2; 12, 2; 13, 2; 14, 2.
πλήρωσις 44, 4.
πρῶσύτερος 42, 2; 43, 2; 44, 2.
πρόβατον 57, 1.
σιτομετρία 21, 4.
σπονδή 4, 2; 16, 2-3; 49, 6.
συνάλλαγμα 49, 6.
σύναρσις 42, 5.
συνήθεια 42, 4.
τοκάς 1, 3, 4; 2, 4, 5; 3, 3, 5; 4, 3, 4;
5, 3, 5; 6, 4, 5; 7, 3, 4; 8, 4; 9, 3, 4;
10, 3; 11, 2-3; 12, 3; 14, 4, 5; 15, 3,
5; 16, 3, 4; 17, 2; 19, 3, 4; 20, 3, 4;
21, 5; 23, 4; 24, 5, 6; 25, 5, 6; 26,
4; 29, 3, 5; 31, 3; 32, 2, 3; 33, 4; 38,
4; 39, 3; 42, 6, 8; 43, 5, 6; 44, 5, 6;
45, 3; 46, 4, 5; 48, 4; 49, 8; 50, 4;
51, 6; 52, 4, 5; 53, 3 (?); 54, 5-6.
τρύγη 11, 2; 33, 4; 35, 5; 43, 5; 44, 4;
45, 3; 46, 4; 52, 3.
νιός 2, 2.
φιλος 55, 3.
χωριον 11, 2; 35, 5.
ῶν 1, 3, 4; 3, 4, 5; 4, 3, 4; 5, 4, 5; 11,
3, 4; 14, 4, 5; 15, 4, 5; 17, 2; 18, 2;
19, 3, 4; 20, 3, 4; 21, 5; 22, 2; 29,
3, 6; 30, 1; 32, 3; 33, 5; 38, 5; 39, 3;
41, 3, 5; 42, 8; 43, 6; 44, 5, 6; 45, 4;
47, 3; 52, 4, 5.